



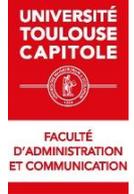
LICENCE PRO

MENTION

Aménagement Paysager : Conception, Gestion, Entretien

PARCOURS-TYPE

Administration et gestion des entreprises du paysage



Code RNCP : 29733

60 crédits - 2 semestres

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :

Nathalie PICOD, *Maître de conférences, UT Capitole*
Elodie WOOCK, *Chargée d'enseignements, UT Capitole*
Christelle MARTIN, *Coordinatrice-Formatrice au C.F.P.P.A*

CANDIDATURES :

Toutes les informations sur :
www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire

Formation initiale Formation continue Formation ouverte à distance Formation en alternance

PRÉSENTATION

Licence professionnelle délivrée en partenariat avec le *Centre de Formation Professionnelle Agricole de la Cité des Sciences Vertes de Toulouse-Auzeville*.

Cette licence professionnelle répond aux besoins professionnels du secteur de « l'aménagement paysager », dont les métiers proposés s'organisent autour de la conception paysagiste et de la réalisation d'aménagement paysager. Il s'agit notamment de former des cadres en mesure de réaliser l'interface entre la direction et les équipes de chantier au sein de l'entreprise et donc de seconder le chef d'entreprise. Ces cadres pourront s'appuyer sur les connaissances techniques acquises lors de la formation et des expériences précédentes, complétées par des compétences en matière d'administration, de gestion et de management. La formation a également pour finalité de préparer à la création ou à la reprise d'entreprise.

La formation est accessible en contrat d'alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation). Accompagnement, suivi et évaluation de l'alternant par un tuteur universitaire et un tuteur entreprise.

COMPÉTENCES ET MÉTIERS VISÉS

COMPÉTENCES :

La licence repose sur un socle commun d'acquisition de compétences relevant de l'activité d'aménagement paysager : connaissance du secteur de l'aménagement paysager ; maîtrise des outils généraux de conception, de gestion et d'entretien des aménagements paysagers ; s'adapter aux caractéristiques des entreprises (grandes, moyennes et petites).

La formation est destinée à rendre capable :

- D'adhérer à la stratégie de l'entreprise et de prendre une part active au développement de celle-ci,
- De gérer un chantier dans ses dimensions techniques et humaines, mais aussi dans son aptitude à maîtriser les coûts dans un souci de rentabilité,
- D'entretenir et de développer une relation commerciale avec la clientèle,
- D'entretenir et d'organiser la relation avec les fournisseurs et partenaires professionnels,
- De répondre aux appels d'offre publics par une connaissance de base des procédures publiques,
- De négocier et conclure les contrats avec la clientèle (particuliers et professionnels).

Pour plus d'informations, consultez la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) de la licence professionnelle sur le site France Compétences s : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/29733/>

MÉTIERS VISÉS :

Les débouchés correspondent à des fonctions d'encadrement au sein des entreprises du paysage. Outre le fait de **seconder le chef d'entreprise**, la formation est également destinée à préparer à la création ou à la **reprise d'une entreprise du paysage**.

Les débouchés principaux correspondent ainsi notamment à des fonctions de **conducteur de travaux, chef d'équipe, responsable de chantier ou bien encore directeur adjoint**.

MODALITÉS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

Accès par commission d'admission : l'admission est subordonnée à l'examen du dossier du candidat par une commission pédagogique compétente pour la validation des études, expériences professionnelles ou acquises personnelles.

Ont notamment vocation à candidater les étudiants ayant validé 120 ECTS au titre des 2^{1ères} années de licence ou de tout autre diplôme (BUT, BTS, DEUST) du secteur paysager ou du secteur tertiaire, ainsi que, au titre de la formation continue, les personnes titulaires du bac ou d'un niveau bac+2 ayant acquis des compétences reconnues au cours d'une expérience professionnelle d'au moins 3 années au sein d'une entreprise ou d'un organisme du secteur du paysage, ou d'un diplôme jugé équivalent ou au titre de la mobilité internationale.

Dates clés de candidatures : Toutes les informations sur le site de l'Université : <http://www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/>

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Les enseignements sont assurés en synergie par des enseignants de l'Université, des enseignants de l'Établissement Public d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Toulouse-Auzeville et des intervenants professionnels du secteur paysager. Ils sont organisés en Unités d'Enseignement, elles-mêmes divisées en matières et font l'objet d'une évaluation spécifique selon les modalités de contrôle des compétences.

Les cours dispensés à Auzeville sont indiqués en italique dans le programme ci-dessous.

L'action de formation se déroule sur une période de 12 mois et représente un volume horaire global de 448 heures + professionnalisation.

| SEMESTRE 5 – 210h TD | SEMESTRE 6 – 238h TD |
|---|---|
| ▪ BLOCS DE COMPETENCES | ▪ BLOCS DE COMPETENCES |
| Bloc : Usages numériques/Développement et mise en œuvre d'outils de conception et d'analyse – 28h TD UE 1 : Informatique : <i>Gestion de base de données</i> <i>Système d'information</i> <i>Logiciel de comptabilité et statistiques</i> <i>Initiation Access et Excel</i> | Bloc : Exploitation de données à des fins d'analyse – 49h TD UE 8 : Relations humaines – 49h TD <i>Animation d'équipe – 10h30 TD</i> <i>Développement personnel – 7h TD</i> <i>Communication – 7h TD</i> <i>Evaluation des performances – 7h TD</i> <i>Gestion des conflits – 7h TD</i> <i>Recrutement – 7h TD</i> <i>Formation – 3,5h TD</i> |
| Bloc : Exploitation de données à des fins d'analyse – 133h TD UE 2 : Fonction adaptation/introduction au droit – 21h TD UE 3 : Gestion comptable et financière – 56h TD <i>Comptabilité générale</i> <i>Contrôle de gestion</i> <i>Economie de l'environnement</i> UE 4 : Gestion analytique et gestion stratégique – 35h TD <i>Gestion analytique et stratégique des coûts – 21h TD</i> <i>Gestion stratégique et stratégie d'entreprise – 14h TD</i> UE 5 : Droit des sociétés – 21h TD <i>Droit commun des sociétés – 7h TD</i> <i>Droit spécial des sociétés à risque limité et illimité – 7h TD</i> <i>Structuration des entreprises du secteur – 7h TD</i> | Bloc : Expression et communication écrites et orales – 21h TD UE 9 : Langues étrangères – 21h TD Bloc : Positionnement vis à vis d'un champ professionnel – 38,5 h TD UE 10 : Relations fournisseurs – 10,5h TD : <i>Stratégie des fournisseurs et distributeurs</i> <i>Règles de la sous-traitance et de la co-traitance</i> UE 11 : Droit du travail – 28h TD : <i>Relations individuelles et collectives</i> <i>Protection sociale</i> <i>Conventions collectives de branche</i> |
| Bloc : Positionnement vis à vis d'un champ professionnel/Gestion et conduite de chantiers – 35h TD UE 6 : Fonction adaptation /étude de cas – 35h TD | Bloc : Réalisation d'un diagnostic pour apporter des conseils / Mise en œuvre des politiques publiques et de stratégies de marketing et de communication : UE 12 : Fonction adaptation /relation à l'entreprise – 28h TD UE 13 : Contraintes économiques et réglementaires – 45,5h TD <i>Economie de la filière – 3,5h TD</i> <i>Droit de l'environnement – 7h TD</i> <i>Droit des marchés publics – 7h TD</i> <i>Droit des marchés privés – 7h TD</i> <i>Contentieux de l'urbanisme et de l'eau – 7h TD</i> <i>Droit de la concurrence – 14h TD</i> UE 14 : Relation client – 28h TD <i>Typologie des clients</i> <i>Notions de marketing/études de marché</i> <i>Négociations</i> UE 15 : Contraintes professionnelles – 28h TD <i>Démarche qualité et certification 21h TD</i> <i>Organisation professionnelle de la filière et du secteur – 7h TD</i> |
| Bloc : Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle – 14h TD UE 7 : Gestion de crise – 14h TD <i>Typologie de crise et modes d'anticipation</i> <i>Organisation face à la crise</i> | Bloc : Gestion et conduite de chantier UE 16 : Professionnalisation (au choix selon public FI/FC – FA) : <u>Pour étudiants de formation initiale et stagiaires de formation continue</u> : Stage (14 semaines, env. 490 H) <u>Pour les alternants</u> : Accompagnement en mission entreprise - Projet professionnel appliqué (PPA) donnant lieu à soutenance devant les deux tuteurs. |
| | Bloc : Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle – 126h TD UE 17 : Projet tuteuré (obligatoire) avec soutenance – 126h TD |

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9

SCOLARITE ADMINISTRATION ET COMMUNICATION

Bureau AR 119 (bâtiment Arsenal)
Courriel : scolaeslpro@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 35 93

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Cité des Sciences Vertes
BP 72647 - RN 113 - 31326 Castanet-Tolosan
Courriel : cfppa.toulouse@educagri.fr
Tél. : 05 61 00 99 80 - **Fax** : 05 61 00 39 78

FORMATION CONTINUE / ALTERNANCE

Manufacture des Tabacs- Bat. Q
21, allée de Brienne
31042 Toulouse Cedex 9

Contact Formation continue :

Véronique Lemozy
Courriel : veronique.lemozy@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 12 86 49

Contact Alternance : Pôle Alternance

Courriel : alternance.fcv2a@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 12 87 14

SUIO-IP

SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION D'ORIENTATION ET D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Préfabriqués - Parking Arsenal
Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 28

BUREAU DES STAGES

Bâtiment Arsenal, 3^{ème} étage, AR379
Courriel : stages@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 35